

RIBRAULT Audrey

De: ROBERT Delphine
Envoyé: vendredi 21 avril 2023 16:24
Cc: CORNEC Sébastien; PERROT Michel; CHIRON Alexandra; DAUDIN Stéphanie; GOSSMANN Thomas; LHOMMEDE Yohann; MAINDROU Arnaud; PIGEAU Henri; PINEAU Valentin; RIBRAULT Audrey
Objet: Gestion des compétitions Seniors : Foot à 11...et Foot à 8 !

A l'attention de tous les clubs

A l'attention des équipes seniors féminines

Madame, Monsieur,

La commission Sportive et Règlementaire a récupéré la gestion des Féminines Seniors lors de la réunion du 21/07/2022.

Saison 2022/2023 : Rappel !

Engagements des équipes au 15 juillet 2022 : 20 équipes

Les équipes ont été réparties en 2 divisions de 10 équipes avec un championnat en une phase avec 18 matchs :

- 10 en D1 F
- 10 en D2 F

Malheureusement, la négligence dans les engagements de certains clubs qui n'avaient aucune licenciée féminine au 15 septembre 2022 et la mauvaise gestion pour d'autres clubs ont entraîné 3 forfaits généraux en D1F et 2 forfaits généraux en D2F.

Saison 2023/2024

On ne peut et ne veut pas avoir le déroulement de l'an passé !!!!!

➡ Projet de la commission sur la saison 2023/2024

La commission envisage, si les engagements sont suffisants, de proposer aux clubs qui le désirent de lancer en plus du championnat à 11 joueuses, un championnat à 8 joueuses.

Ce championnat se déroulera comme le foot à 11 avec une seule rencontre mais sur un demi-terrain. Ce sera pour votre équipe soit le foot à 8, soit le foot à 11.

En fonction des équipes engagées, la saison se déroulera à minima en 2 phases pour les compétitions à 8 joueuses et à 11 joueuses.

Seule l'équipe qui remportera le championnat de foot à 11 pourra accéder à la R2 F.

Condition d'engagement :

- **Chaque équipe de 8 joueuses devra avoir** lors de son engagement mi-juillet un minimum de **12 joueuses avec licence validée**
- **Chaque équipe de 11 joueuses devra avoir** lors de son engagement mi-juillet un minimum de **15 joueuses avec licence validée**
- La commission validera l'engagement ou non de chaque équipe avant la fin juillet.
- Si une équipe ne possède pas un effectif minimum demandé par la commission au 15 août, elle verra son engagement refusé.

Calendrier du début de saison :

- **20 avril 23:** Courrier de présentation de la saison 23/24 à tous les clubs.

- **Mi-juillet** : Fin des engagements pour toutes les équipes féminines seniors en foot à 8 joueuses et en foot à 11 joueuses.
- **Fin juillet** : Validation des engagements de chaque équipe.
- **Mi-août** : Publication des listes dans chaque compétition
- **Fin août** : Publication des poules et du déroulement de chaque compétition

Remarques :

- Une équipe de 8 joueuses sera autorisée à s'inscrire à partir de la seconde phase.
- La commission rappelle à toutes les équipes que le calendrier prévu en début de saison doit être respecté. Toute demande de modification est soumise à l'approbation de la commission et est autorisée qu'exceptionnellement.
- Les compétitions de Coupe de l'Anjou et Challenge de l'Anjou sont à ce jour maintenues mais que pour le foot à 11 joueuses.
- Une équipe pourra passer de 8 à 11 ou de 11 à 8 à l'issue de la 1^{ère} phase après validation de la commission.

Vous recevez ce courrier aujourd'hui afin de préparer sereinement votre intersaison.

Vous devrez être prêt pour la mi-juillet.

Rappel : Pour tout renseignement soit sur les compétitions féminines Seniors, soit sur la saison 23 /24, merci de contacter **Audrey RIBRAULT** par mail à aribrault@foot49.fff.fr

Bonne fin de saison.

Sportivement,



Yannick TESSIER

*Président de la Commission
Départementale Sportive et
Règlementaire*

**District de Football
de Maine et Loire**

Tél : 02.41.57.67.99

4, rue Pierre de Coubertin
BP 79937
49137 Les Ponts de Cé Cédex

Site internet : <http://foot49.fff.fr>



▶ **UNE SEULE**

COULEUR

CELLE DU

MAILLOT



DISTRICT DE FOOTBALL DE MAINE ET LOIRE

est engagé dans la lutte **contre le racisme et l'antisémitisme.**



**#MARQUER
DEMAIN**